

Conseil municipal extraordinaire du 10 janvier 2017

Intervention d'Emmanuelle Riou

Mesdames, Messieurs,
Mesdames, Messieurs les conseils municipaux,

Monsieur le Maire,

Le 4 janvier, J'ai reçu votre arrêté du 30 décembre me notifiant le retrait de la délégation « Développement économique », sans qu'aucun motif ne soit stipulé. Malgré mes requêtes, aucune justification écrite ne m'a été transmise, vous m'avez proposé une rencontre le 26 décembre et nous nous sommes rencontrés le 6 janvier.

Au cours de cet entretien, vous m'avez informé des raisons de votre décision en 3 points eu égard aux propos rapportés que j'aurai tenus à votre rencontre lors de conversations privées.

Je paraphraserai d'autres conseillers devant votre incapacité à discerner sphère publique et sphère privée. Sachez que jamais dans une commission d'élus, dans un bureau exécutif, une séance publique, sur la place publique, je n'ai tenu de propos déplacés à votre rencontre.

- Vous m'avez reproché un manque d'assiduité aux réunions du bureau municipal les jeudis

Aussi, afin que chacun puisse apprécier mon assiduité, je me permets de joindre à mon discours, un tableau des présences au bureau municipal. Ce tableau se base sur les relevés de décisions 2016 validés par vos soins et transmis aux élus. Vous trouverez également un tableau de justification de mes absences. Vous remarquerez une seule absence pour raison professionnelle, l'ensemble des autres absences étant liées à des représentations communales ou communautaires.

Je remercie les secrétaires de séances de faire porter ces tableaux au procès verbal.

- Vous m'avez reproché mes prises de positions au sein de l'agglomération. Je l'évoquerai plus tard dans ce discours.

Je regrette profondément que votre décision ne soit pas motivée par l'intérêt public.

Je ne rentrerai pas dans vos débats et proposerai l'alternative d'un exposé attaché à décrire l'action de 1^{ère} Adjointe que j'ai eu l'honneur de conduire en tant que représentante des habitants de la Voulte sur Rhône et au nom du conseil municipal.

Lorsque j'ai accepté le rôle de 1^{ère} Adjointe, je l'ai fait avec discernement, j'ai accepté de servir les vouldains du mieux possible, avec cœur et motivation et je ne pense pas avoir failli à ma tâche.

J'ai mené de nombreuses actions et je souhaite souligner celles qui m'ont le plus tenues à cœur durant ces presque 3 années de mandat.

FINANCES

La première délégation que vous m'avez confiée était celle des Finances communales.

Ma formation, mon implication, ma détermination, m'ont permis, dès 2014, de revoir l'intégralité du projet budgétaire en 1 mois suite à ma prise de fonction en avril.

Avec une rigueur constante, j'ai contribué à réduire structurellement les charges de fonctionnement de la Mairie de 203 000 €. J'ai garanti la stabilité des charges de personnel en 2014 et ainsi pu dégager des marges de manœuvre, une capacité d'investissement et une stabilité de l'Impôt.

En 2015, malgré un débat d'orientation budgétaire mené par mes soins et ne soulevant aucune objection, vous ne m'avez pas laissé exercer la pleine mesure de ma délégation. Malgré cela, j'ai alerté par plusieurs écrits sur de nombreux points et j'ai tenu mon rôle.

Lors du vote du budget 2015, le 14 avril en conseil municipal, j'ai exprimé mes incertitudes et la nécessité de prudence dans la gestion des deniers publics. Je me suis abstenue.

Vous m'avez retiré la délégation Finance alors que j'exprimais mes précautions face à la hausse des charges de personnel et l'affectation partielle de l'opération SOVADEC qui a ensuite fait l'objet de multiples décisions modificatives.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La seconde délégation que vous m'avez confiée dès le début de mandat était le Développement économique.

Moi-même créatrice d'entreprise depuis 2009, je sais ce que veut dire être chef d'entreprise, prendre des risques, faire des sacrifices, investir son temps et son argent. J'ai énormément de respect pour tous ceux qui ont un jour tenté cette aventure.

Devant l'importance de cette délégation, nous avons travaillé de concert avec Pierre Fuzier, lui aussi délégué en la matière.

Le dossier SOVADEC

Le plus important des dossiers que nous avons à prendre en main était l'affaire Sovadec. Il s'agissait là d'un dossier extrêmement complexe sur lequel j'ai énormément travaillé et appris, en matière juridique, financière, et environnementale.

Je pense aujourd'hui que nous pouvons dire que ce dossier constitue la plus belle réussite du mandat et vous ne pouvez me reprocher, d'avoir, comme d'autres, apporté une pierre conséquente à l'édifice. Je pense bien entendu à Pierre Fuzier, à vous-même, mais également aux conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition, et bien entendu je n'oublie pas les partenaires financiers et tous les élus, services qui ont travaillé sur l'opération, qu'ils soient Municipaux, Intercommunaux, Départementaux, Nationaux, d'État et Européens.

SERVICE EMPLOI

Cela étant dit, l'opération Sovadec consistait à une dépollution mais également à des créations d'emplois. Lorsqu'une entreprise souhaite embaucher 80 personnes, il est de notre devoir d'accompagner, de former nos demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent se saisir de ces opportunités.

Avec cette idée, en octobre 2014, j'initialisais le projet de création d'un lieu de proximité dédié à l'emploi, afin d'accompagner, d'accueillir les demandeurs, de réduire le chômage sur notre commune.

Suite à la fermeture de la Trésorerie, j'ai proposé début 2015 que ce bâtiment communal, idéalement situé, soit ciblé pour devenir ce qui sera l'espace emploi.

En juin 2015, une étude technique était réalisée par les services et le 15 mai 2016, nous avons eu le plaisir d'annoncer le lancement des travaux.

ESPACE COWORKING

Dans le même temps, le projet d'espace de travail partagé pour les entreprises se précisait.

Je me suis beaucoup impliquée sur l'intégration de ce volet dans l'Espace emploi. Cela n'a pas été facile car j'ai été contrainte de passer par personne interposée depuis près d'un an pour faire accepter la moindre initiative à votre cercle proche.

Je remercie mes collègues de cette aide. Grâce à cela, nous disposons:

- D'un espace d'accueil des demandeurs d'emploi avec 4 points d'accès internet.
- De 8 postes de travail pour ceux qui souhaiteraient entreprendre à La Voulte
- D'une salle de réunion et de formation

Et surtout, je n'oublie pas que nous disposons d'un agent municipal à temps complet, qui mène un excellent travail.

Mais ce dossier économique, c'est avéré semé d'embûches.

- Le 6 août 2015, j'ai souligné en bureau municipal la nécessité de déposer les dossiers d'autorisation de travaux avant leur commencement. Cela n'a pas été fait. Comment une municipalité peut elle ne pas s'appliquer les règles qu'elle applique à ses habitants ? Je m'interroge.
- En début d'année 2016, je demandais que nous déposions un dossier de subvention en préfecture suite à un échange avec le sous préfet me confirmant l'éligibilité de notre opération. Vous n'avez vraisemblablement jamais déposé ce dossier alors qu'il avait été travaillé par le personnel.
- En deuxième session, le dossier a enfin été déposé et vous avez reçu, sans surprise, un accusé de réception d'éligibilité. Malheureusement, tous les crédits avaient été consommés en première session.

Je m'étonne que le dépôt des dossiers de subventions ne soulève pas autant d'efficacité que la révocation de la 1^{ère} adjointe. Nous aurions pu obtenir 45 000 €, pour la Commune.

Depuis le 21 novembre, l'espace est prêt à accueillir les usagers. Une commission emploi a établi les modalités d'accès et de tarifs. Les services ont préparé la délibération.

Vous avez refusé d'inscrire cette délibération au conseil municipal du 12 décembre au motif d'un possible transfert de compétence à l'Agglomération.

Quand bien même l'équipement serait transféré, quel serait l'impact?

Nos habitants pourraient disposer des locaux dans les mêmes conditions, aux mêmes tarifs et sûrement avec le même accueil, du même agent... la seule différence c'est que cela coûterait moins cher à la Commune.

J'en arrive à l'Agglomération pour défendre, ici la remise en cause que vous faites, de mon action de conseillère communautaire et de vice-présidente de la CAPCA.

Communauté d'agglomération

Vous m'avez accusé de ne pas travailler dans l'intérêt de La Voulte.

Vous m'avez rapporté des soi-disant propos que le directeur général des services de l'Agglomération aurait tenus auprès de la directrice générale des services municipaux qui, à son tour, vous les aurait répétés. Des propos démentis pas plus tard qu'hier.

Sachez que l'agglomération Privas Centre Ardèche, c'est 188 agents, 44 000 habitants, 70 communes et 33 millions d'euros de budget dont j'ai la charge.

Je vais donc vous donner 5 exemples de mon implication, chacun se fera juge de l'action que j'y mène:

- En 2014, j'ai remis en cause le protocole financier de l'agglomération dans son ensemble afin de revoir la situation de La Voulte et 8 autres communes. Nos contribuables vouldains apportaient 298 000 € de recettes à la CAPCA, là où 27 autres communes conservaient ces recettes dans leurs mairies. Croyez bien qu'il n'a pas été facile d'analyser, de démontrer financièrement cela, de défendre ces idées. Cela en valait la peine car j'ai obtenu gain de cause. Ce sont plus de 500 000 € en 2015 puis 300 000 € annuels à partir de 2016 soit 1,7 millions d'euro sur le mandat qui ont été rétrocédés à La Commune de La Voulte.

- En janvier 2015, j'ai fait inscrire, avec l'accord de la Présidente, des dotations pour l'opération Sovadec au budget de l'agglomération. Grâce à cela, le Conseil communautaire a pu allouer 140 000 € à la Mairie pour l'aide à l'implantation de l'entreprise.
- En janvier 2015, j'ai soutenu la démarche budgétaire d'allouer 1500€ par emploi créé à l'entreprise Effitam pour la création de 80 emplois soit 120 000€.
- Le 14 septembre 2015, au Conseil municipal, j'annonçais une délibération communautaire visant à diminuer les taxes d'ordures ménagères sur le territoire de la Voulte durant les 5 prochaines années.
- Au Conseil communautaire du 1^{er} Décembre 2016, devant le rapport annuel de l'exercice de la compétence Assainissement, j'ai été la seule à relever une forte contribution du contribuable Voultain et à mettre en exergue les faibles investissements réalisés sur notre commune. J'étais en droit d'attendre votre soutien, qui n'est pas arrivé.

Je ne vais pas établir une liste exhaustive de mes engagements, implications, interventions. Cela nous prendrait la nuit.

Plus généralement, je ne souhaite pas revenir, ce soir, sur les nombreux dysfonctionnements relatifs à la gestion municipale et qui touchent d'autres délégations.

Monsieur le Maire

Vous n'arrivez pas à travailler avec moi. Est-ce que c'est parce que je suis jeune ? Parce que je suis une femme ? Où parce que je pense et j'agis librement ? Voilà pour moi, l'aveu de votre incapacité à rassembler autrement que par des moyens qui pourraient être assimilés à de la pression.

Vous avez ordonné à la directrice de préciser aux conseillers, que le maintien de ma fonction aurait pour conséquence la perte des indemnités des conseillers délégués.

Lors d'une réunion d'élus organisée par vos soins en mairie le 13 décembre 2016 vous m'avez proposé ainsi qu'à tous les conseillers communautaires de la majorité, de fournir des bulletins écrits de votre main avec comme inscription le nom du candidat que vous souhaitiez voir élu à la présidence de l'agglomération. Vous nous avez précisé qu'il y aurait une procédure de comptage des bulletins de vote effectuée à la sortie de l'urne, par vos soins.

J'ai refusé en vous demandant où était la démocratie ? En soulignant votre manque de confiance en vos élus. J'ai souligné que je voterai en mon âme et conscience. Quelques uns ont exprimé leur gêne vis-à-vis de cette méthode. Au lendemain, deux procurations étaient établies.

Je laisse à chacun l'appréciation du caractère démocratique de cet acte.

Le 14 décembre dernier, je n'ai pas voté le candidat que vous souhaitiez.

La suite, vous la connaissez.

Le 15 décembre vous faites convoquer un bureau municipal élargi de la majorité, vous l'annulez face à mon absence. Vous le réitérez le 20 décembre.

Vous refusez de me transmettre les éléments que vous me reprochez par écrit. Vous m'envoyez un mail le 26 décembre pour me signaler votre disponibilité pour me recevoir. Vous prenez un arrêté le 30 décembre et convoquez un conseil municipal « extraordinaire » devant l'évidente urgence du dossier.

Alors oui, nous n'avons pas la même manière d'agir, nous ne partageons pas les mêmes idées, mais je pensais être partie dans une équipe « sans étiquette », « en toute transparence », loin de calculs politiques.

Ni droite, ni gauche ? Je me suis trompée.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

- Sachez qu'une collectivité qui maintient son rythme de vie au détriment de sa capacité à investir : c'est une collectivité qui se meurt.
- Sachez qu'un rassemblement ne se construit pas autour de la destruction mais d'un projet
- Sachez qu'en tant qu'élus de la république vous êtes représentant des électeurs qui vous ont exprimé leurs suffrages.
- Sachez que nous avons été élus pour bâtir un projet et non pour nous quereller
- Sachez que lors de ces vœux, Monsieur le Maire n'a fait que conforter les positions que j'ai prises dans mes délégations et qu'il appuie sa politique sur l'Espace emploi et sur le redressement financier de la collectivité.

Ayez bien conscience, ce soir, que ce vote n'est pas anodin.

Si la procédure est possible en la forme, il n'en demeure pas moins qu'elle reste utilisée de façon tout à fait exceptionnelle, pour des élus ayant commis des fautes, des fautes parfois graves.

Personnellement, je ne cautionne, ni la méthode, ni le fond de la délibération et je ne tiens pas à voir maintenue ma fonction de 1^{ère} adjointe dans ces conditions.

Je m'abstiendrai sur cette délibération et j'invite les élus qui ne cautionnent pas ces méthodes à s'abstenir.

J'invite chacun à peser son choix, vous êtes libres de bafouer ma liberté d'expression et mon droit de vote, mais vous le faites au nom des 3 648 électeurs de La Voulte.

Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Maire, je vous remercie pour votre attention.
